

Taxe d'accise—Loi

que cela. Mais c'est seulement pour rappeler à mes collègues les taxes indirectes. La hausse du taux de la taxe de vente, de 9 à 10 p. 100, au 1^{er} octobre, cela a rapporté au gouvernement 1 milliard de dollars. Une hausse de la taxe de vente, toujours de taxe indirecte, de 10 à 11 p. 100 le 1^{er} janvier 1986, cela rapporte un autre milliard au gouvernement. Encore une autre hausse de la taxe de vente de 11 à 12 p. 100 le 1^{er} avril 1986, cela apporte encore un autre milliard de dollars au gouvernement. Et bien sûr, l'extension de la taxe sur les bonbons, les boissons gazeuses, les friandises, les grignotines, tout ce que le gouvernement pouvait taxer. Il a même essayé dans la réforme fiscale de taxer la nourriture.

Cela a pris justement le caucus libéral, mon collègue de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) qui a dû faire une tournée pour justement signer la pétition. C'est à ce moment-là que le gouvernement conservateur a changé d'idée, justement quand il a vu que la population trouvait inacceptable, madame la Présidente, de taxer la nourriture. Encore une autre hausse de la taxe de vente de 8 à 12 p. 100 sur la peinture, le papier peint et les jouets, qui entrainait en vigueur le 1^{er} janvier 1988, qui rapporte 60 millions de dollars. Une hausse de la taxe d'accise sur l'essence, de 2c. le litre le 3 septembre 1985, 1c. le litre le 1^{er} janvier 1987, 1c. le litre le 19 février 1987 et 1c. le litre le 1^{er} avril 1988.

Si on additionne cela, 900 milliards, plus 450 millions, plus 450 millions, plus 300 millions, c'est incroyable quel montant astronomique le gouvernement conservateur, avec son ministre des Finances, va chercher dans les goussets des contribuables, surtout, et je le répète, madame la Présidente, la taxe sur l'essence... ces nécessités... les gens, ce n'est pas seulement pour se promener, mais ils vont au travail, ils vont à l'hôpital, ils accompagnent les enfants à l'école. Ces nécessités se rapportaient aux montants d'argent que ce gouvernement va chercher chez les contribuables.

● (1140)

Une autre égalité de la taxe de vente sur l'essence avec plomb et sans plomb, le 1^{er} avril 1987, encore 30 millions. Hausse progressive des taxes sur le transport aérien, le 1^{er} mai 1986, 55 millions. Hausse de taxe sur l'alcool et le tabac, première hausse le 24 mai 1985, 340 millions; deuxième hausse, le 27 février 1986, 150 millions; troisième hausse, le 19 février 1987, 70 millions; et quatrième hausse, le 1^{er} janvier 1988, 175 millions de dollars. Encore là, des millions de dollars pour les contribuables canadiens qui doivent déboursier chaque jour pour des taxes de vente. Cette taxe à la consommation n'est pas une taxe de luxe. C'est la taxe à la consommation tous les jours.

Bien sûr, les taxes de 945 millions à partir du 1^{er} janvier 1988, le 10 p. 100 sur les appels interurbains: quelle honte, madame la Présidente! Comment peut-on taxer les appels interurbains à 10 p. 100, surtout en milieu rural! Bien sûr que je dis que c'est une liste courte. Il y aura toute une longue liste, sans compter toutes les autres taxes que le gouvernement aura imposées sous forme d'honoraires, de permis et aussi en utilisant les sociétés de la Couronne. Et jusqu'à ce jour, je n'ai sûrement «disté» que des taxes indirectes.

Si on parle maintenant des taxes directes, de la désindexation des allocations familiales, des crédits personnels et de la table d'impôt, le 1^{er} janvier 1986, 635 millions. Et là-dessus,

imaginez-vous, madame la Présidente, si on n'avait pas arrêté ce gouvernement qui voulait aussi désindexer les pensions de sécurité de la vieillesse, combien d'argent il serait allé chercher dans les goussets des contribuables et ceux de nos personnes âgées qui devaient subir cette insulte de ce gouvernement? Encore dans les taxes directes, l'élimination du dégrèvement fiscal, le 1^{er} janvier 1986, cela a rapporté 650 millions. L'élimination de la déduction pour le Régime enregistré d'épargne-logement, le 22 mai 1985, 105 millions. Surtaxe temporaire de 5 à 10 p. 100 sur les hauts salariés, du 1^{er} juillet 1985 au 31 décembre 1986, 500 millions. Surtaxe générale permanente de 3 p. 100 sur tous les contribuables, le 1^{er} juillet 1986, 1,2 milliard. Changement du régime fiscal des dividendes, le 1^{er} janvier 1986, 300 millions. Changement des exemptions pour personnes mariées, le 1^{er} janvier 1986, 20 millions de dollars. Puis j'en passe, madame la Présidente!

Mais quand vous faites cette liste, cette courte liste, et vous vous rendez compte des augmentations à coups de milliards de dollars, vous dites: Mon Dieu, on ne devrait plus avoir de déficit! On ne devrait plus avoir de dette nationale. Pourtant, quand on regarde le déficit avec toute l'imagination comptable que le ministre des Finances a pu utiliser, ce déficit est encore au-dessus de 30 milliards par année.

Notre dette nationale, depuis que ce gouvernement est en place, avec toutes les augmentations de taxes, a encore augmenté de 40 p. 100. Donc, madame la Présidente, si le premier ministre (M. Mulroney), avec son Cabinet et ses députés conservateurs, pensent qu'en passant cette loi avant d'aller en campagne électorale ils feront oublier ces augmentations de taxes aux Canadiens, ils vont avoir des nouvelles. Ils vont s'apercevoir que les Canadiens n'ont pas oublié et que nous, nous allons nous assurer qu'ils n'oublieront pas M^{me} Denis qui tenait à dire: Toi, Charlie Brown, tu nous as trompés puis on va s'en souvenir. Définitivement, ils n'oublieront pas cela, madame la Présidente.

Quand je regarde la réforme fiscale qui aurait dû créer un système équitable et où tout le monde se retrouverait... et là qu'est-ce qu'on découvre? Justement on passe la première partie et on divise la réforme fiscale tout d'abord en deux étapes. La première qui fait des petits ajustements minimes pour essayer de donner quelques petits bonbons aux Canadiens avant les élections, justement en essayant de se faire pardonner des grands péchés, des grosses augmentations de taxes qu'ils ont faites pendant quatre ans. Mais même cela n'a pas réussi.

Par exemple, un secteur très important: la petite entreprise. Tout le monde dit que c'est le secteur qui crée la grande majorité des emplois. De 75 à 80 p. 100 de nos emplois ont été créés par les petites et moyennes entreprises. Eh bien, c'est bon, c'est bien! Il faudrait encourager nos entrepreneurs, et le gouvernement, comment doit-il les encourager? Mis à part les programmes qu'il a mis de l'avant, même en matière fiscale, il aurait dû encourager ces secteurs avec une réduction du taux d'impôt; mais non, au contraire! Le seul secteur qui reçoit une augmentation d'impôt selon la réforme fiscale, c'est la petite entreprise manufacturière. En effet, avec l'application de la réforme fiscale, ce secteur important, la petite entreprise manufacturière, comment voulez-vous qu'elle puisse concurrencer les États-Unis dans le cadre du fameux Accord Mulroney-Reagan? Comment voulez-vous qu'on puisse concurrencer quand nos